

LA SECURITE AU TRAVAIL

OBJECTIFS :

Connaître l'essentiel des exigences réglementaires sécurité et risques professionnels
Organiser la sécurité dans l'entité (entreprise, établissement, département, service...)
Comprendre les enjeux humains, économiques et juridiques de la sécurité dans l'entreprise

LE PROGRAMME :

- Le cadre réglementaire et les enjeux de la santé et de la sécurité.
- La responsabilité civile et pénale, la délégation.
- Les obligations de l'employeur.
- Les principes généraux de prévention.
- Le rôle et la responsabilité des managers.
- Les obligations des salariés.
- Les exigences réglementaires applicables à l'entreprise.
- L'organisation de la sécurité.
- Évaluation des risques professionnels et document unique.
- La pénibilité.
- Les locaux, installations et équipements.
- Vérifications techniques obligatoires.
- Les obligations d'information et de formation
- Habilitations et autorisations.
- Protection collective, protections individuelles, consignes.
- Entreprises extérieures : Plans de prévention et protocoles de sécurité.
- La surveillance médicale
- Les accidents du travail et maladies professionnelles (impacts humains, juridiques et financiers).
- Les situations d'urgence.
- Les risques majeurs.
- L'organisation, la communication et l'animation de la sécurité.
- Les acteurs internes et externes de la sécurité

PUBLICS CONCERNES

- Dirigeant ou futurs dirigeant de TPE, Gérant, Responsable, manager de PME,
 - Employé de tous secteurs d'activité.
- Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation
Durée : 2 jours (14 heures)

SANCTION

REMISE D'UNE ATTESTATION DE PRESENCE ET DE FORMATION